Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 056-215601568-20260616-20260605-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

COMMUNE DE PERSQUEN

L'an deux mil vingt-six, le mardi 16 juin, le Conseil Municipal, en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, rue des Rainettes, sous la présidence de Madame Myriam CHENAIS, Maire

Date de la convocation : 9 juin 2026

Présents : Mme Myriam CHENAIS, M. Jean MANIN, M Nicolas MOTEL, Mme Josiane KERVEGANT, M Matthieu QUENDO, Mme Marianne LE BAIL, M. Erwan BEVAN, Mme Michelle PHILIPPE

Absent ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Bruno de MOUCHERON, Mme Laëtitia KERVEGANT

Secrétaire de séance : Mme Josiane KERVEGANT

Membres afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 8

Présents ou représentés : 8

20260605 – RENOUVELLEMENT DU CDD D'UN AGENT TECHNIQUE EN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Par délibération en date du 2 juin 2025, l'ancienne mandature a autorisé Mme le Maire a recruté un agent technique contractuel en accroissement temporaire d'activité, afin d'exercer les fonctions d'agent technique polyvalent pour une durée de 12 mois à raison de 20 heures hebdomadaire.

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement de l'école primaire du Chapelain, il est proposé de renouveler ce contrat pour l'année scolaire 2026/2027.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité

RENOUVELE le contrat de l'agent technique contractuel exerçant les fonctions d'ATSEM à l'école du Chapelain pour une durée de 12 mois, du 29 août 2026 au 28 août 2027, à raison de 29.43 heures hebdomadaire.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Myriam CHENAIS



Publication le 17/06/2026